



No: 804 (Sem.36) Mercredi le 2 septembre 2009

Délégués(es)

Daniel
Paquin

Isabelle
St-Hilaire

Diane
Desjardins

Michel
Beaudin

Lyne
Dessureault

Michelle
Clément

Nicholas
Dalphon

Raphaël
Labarre

Réal
Dubois

Réjean
Audet

Ronald
Dufort

Marc
Petitclerc
(P.A.E)

Bureau du
syndicat :
Ext : 3610

Caisse
D'économie

Lundi au jeudi
10h30@17h00
Vendredi
10h30@16h00
5705, rue
Sherbrooke Est
253-0610

Relevé de retraite :

Il y a des erreurs sur certain relevé de retraite. Avez-vous signalé le problème à votre superviseur et donné une copie à votre délégué? Les relevés seront regardés de nouveau. Certaines données n'ont pas été présent en compte par Mercer pour la compagnie MABE. Si vous voulez changer de bénéficiaire(s) vous devez vous présenter au bureau des ressources humaines. Geneviève Taillon vous fera remplir un formulaire de changement de bénéficiaire(s) et fera la demande de correction à la compagnie Mercer. Pour tout changement d'adresse voir Geneviève Taillon.

Calcul de retraite :

Plusieurs personnes se posent la question suivante; Est-ce que le temps supplémentaires lors de mon calcul pour la retraite est pris en compte? Non, nous sommes à prestations déterminées, seule la moyenne du taux horaire des 156 dernières semaines est prise en compte dans le calcul. Par contre les primes d'équipes sont calculées.

Feuille pour choix de vacance C/C article 10.02 b)

-En dehors de la période de vacances d'été, les employés choisiront leurs vacances restantes comme suit en complétant le formulaire prévu à cette fin :

-Pour les vacances planifiées entre la semaine suivant le 30 octobre de chaque année et la fin de la période pour prendre ses vacances : le choix de vacances se fera à compter du 1 septembre jusqu'au 30 septembre. Les choix seront confirmés au plus tard le 30 octobre.

-Pour ce faire, le calendrier fiscal de MABE pour l'année suivante sera disponible au plus tard le 1 septembre.

-Les choix de vacances seront attribués en fonction de l'ancienneté dans chacun des ateliers.

-Un employé pourra, après une entente avec son superviseur, répartir deux semaines de vacances différemment.

-Advenant le cas où un employé n'a pas remis tous ses choix de vacances dans les délais prévus précédemment, il perdra sa priorité de choix.

Inscription prendre sa retraite en main : Il n'y a pas beaucoup de place de disponible, nous vous suggérons de vous inscrire le plus tôt possible afin d'assurer votre participation.

Objectif du cours:

Comment me préparer à la retraite et mieux la vivre.

Contenu du cours :

- Discussion de l'organisation de son temps de retraite, de sa santé, de l'aspect financier, psychologique et juridique.
- Discussion de ses nouvelles activités et de ses relations interpersonnelles.
- Méthode de revendication et formation de comités syndicaux pour personnes préretraitées et retraités.

Durée du cours :

Une fin de semaine (vendredi soir, samedi et dimanche).

À qui s'adresse ce cours :

Aux personnes préoccupées par leur retraite et qui entendent prendre leur retraite dans les deux prochaines années. Aux conjoints et conjointes ou à toute personne proche de la personne qui participe à la formation.

Dates et lieux du cours : Le 27 (soir), 28 et 29 novembre 2009. **Lieux :** 545 Boul. Crémazie est Montréal. Pour vous inscrire, veuillez téléphoner au bureau du syndicat et nous mentionner si votre conjoint ou conjointe sera présent(e).

Date à retenir : Exécutif le 8 septembre 09. Conseil syndicale le 25 septembre 09. Assemblée générale le 27 septembre 09